



**Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville**

Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme
Secrétariat Général
Ecole Nationale d'Architecture de Rabat

**Avis d'appel d'offres ouvert sur offres
de prix n°2/2019**

Le **Vendredi 28 juin 2019 à 10 heures**, il sera procédé dans la salle de réunion de Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale d'Architecture, Rabat-Instituts, Avenue Allal El fassi, Rabat, à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres sur offres de prix n°2/2018 relatif à **LA FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN MARCHÉ D'UN SYSTÈME DE VIDEOSURVEILLANCE IP AU PROFIT DE L'ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE DE RABAT -LOT UNIQUE-**.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Secrétariat Général de l'Ecole Nationale d'Architecture, sis, Rabat-Instituts, Avenue Allal El fassi, Rabat. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchéspublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante www.archi.ac.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000,00 Dhs (Dix mille Dhs)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **893 040,00 Dhs TTC (huit cent quatre-vingt-treize mille quarante Dhs TTC)**

Une visite des lieux est prévue le **lundi 17 juin 2019 à 11 heures** à l'Ecole Nationale d'Architecture, sis, Rabat-Instituts, Avenue Allal El fassi, Rabat.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du Secrétariat Général de l'Ecole Nationale d'Architecture, sis, Rabat-Instituts, Avenue Allal El fassi, Rabat au plus tard le **Jedi 27 juin 2019 à 15 heures**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 34 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.



Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général de l'Ecole Nationale d'Architecture - Rabat.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par **l'article 6** du règlement de consultation.